



Le Sard' Infos



Bulletin municipal - Janvier 2009 - N° 2

Les vœux du Maire

Chers Concitoyens,

c'est avec plaisir et dévouement que je conduis les affaires communales. C'est une tâche prenante que j'accomplis avec mon équipe municipale. Les commissions constituées se réunissent régulièrement et travaillent en toute transparence. Le conseil municipal décide souvent à l'unanimité, après concertation, c'est essentiel. Je comprends parfaitement que les élus ne partagent pas l'intégralité des décisions de l'équipe majoritaire.

Le Maire recueille diverses doléances, il est en quelque sorte le pansement de tous les maux; il reconforte ceux qui pleurent, et rit avec ceux qui rient. Il est le premier assistant social de la commune, c'est accaparant mais passionnant.

Au cours de l'année 2008, nous avons pris des décisions qui engagent l'avenir. Les investissements d'immeubles permettront de mettre en application, au cours de notre mandat, le programme que nous avons proposé.

Nous assumerons les conséquences des décisions, voire des attermoissements, du passé.

Nous avons le souci de la justice sociale, c'est pourquoi nous avons mené à terme le dossier dit « des 35 heures ».

Notre action est liée à celle de la Communauté de communes. En 2008 le dossier du Pôle Médical nous a semblé prioritaire. Conformément au souhait du corps médical et à la demande de la Communauté de communes, j'ai été amené à négocier le regroupement des professionnels de la santé sur le site de l'ancienne clinique.

Un accord est aujourd'hui trouvé, l'étude de faisabilité est en cours.
Le souhait du plus grand nombre d'entre vous pourrait se réaliser en 2009.

En ce début d'année, les vœux aux entreprises, associations et forces vives auront lieu sous l'égide de la Communauté de communes. Nous travaillons ensemble dans une ambiance de concertation et de volonté de développement, je m'en réjouis.

Au cours de cette année 2009 seront réalisés, l'Office de tourisme/Maison des métiers d'art (Place des Costils), l'atelier pour les métiers d'art (Place du Pussoir Fidèle), un atelier sur la Zone de la Siègne et la Zone d'activités du Cacquevel.

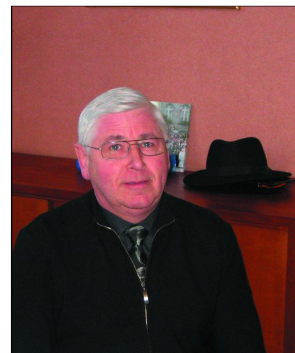
Vous prendrez connaissance des projets municipaux dans les pages qui suivent.

Vous pouvez le constater, en accord avec l'équipe municipale et en partenariat avec la Communauté de Communes, nous avons pris délibérément le parti de l'investissement pour un développement de Villedieu et des communes avoisinantes. Malgré la difficile situation nationale et internationale, nous respecterons nos engagements.

J'exprime le vœu que ce pari soit le pari gagnant pour nous tous, qu'il contribue au maintien de l'activité, voire à son développement, pour nos entreprises locales.

Nous continuerons à maîtriser nos dépenses de fonctionnement tout en vous assurant le meilleur service possible.

Enfin, je formule à chacun d'entre vous mes meilleurs vœux pour cette année 2009, vœux de prospérité et de réalisation de vos projets, vœux de santé, vœux de bonheur partagé avec vos proches.



*Je serai toujours à votre écoute.
Votre Maire - Daniel MITCHE*

Les travaux de la commune

L'effacement des réseaux EDF et France Telecom, rue Jean Gasté et Place des Quais, devraient rapidement se réaliser. Afin de ne pas trop perturber la circulation, les travaux de l'**ancien stade Pierre Guérin** sont différés en septembre.

Concomitamment, les agents communaux vont entreprendre une rénovation et un embellissement du jardin public.



Des travaux de valorisation de l'espace vert du Parc de la Commanderie vont également se concrétiser d'ici le début de la saison touristique.



Nous souhaitons faire de ces deux espaces, jardin public et parc de la Commanderie, des **vrais lieux de rencontre et de convivialité**, qui favorisent la « ballade » dans notre jolie cité.

Infos : Patrimoine de la ville

Depuis mars 2008, la commune a fait l'**acquisition de 5 immeubles** :

- 1- Maison, place du Pussoir Fidèle, dans un but de sauvegarde du patrimoine architectural pour la création et le développement d'atelier d'art
- 2- Maison, rue J. Tétré, pour le compte du CCAS, en vue d'une mise en place d'un projet au moins sur partie de constructions de logements pour personne à mobilité réduite.
- 3- Ensemble immobilier, rue du Reculé, une opportunité en centre ville ouvrant des horizons variés.
- 4- Maison, cité H. Macé, dans la perspective de faciliter l'accès des terrains constructibles classés en 1 AU sur la zone Gaillardière - Normandie. Le Plan Local d'Urbanisme a prévu dans son document sur les orientations d'aménagement, la création d'une nouvelle voirie à l'emplacement de cette propriété.
- 5- Maison sinistrée, rue des Mouliniers, qui permettra de reconstruire un nouveau poste transformateur EDF en dehors de la zone inondable, dans le cadre de l'enfouissement des réseaux. La démolition de l'actuel transformateur à poste pylône, à proximité, valorisera la vue sur les lavoirs et les bords de Sienne et apportera une sécurité aux personnes



Lotissement du Cacquevel : 3 lots restent disponibles, d'une contenance de 826 à 1 003 m², pour une valeur d'environ 30 000 €. Vous pouvez vous renseigner en mairie.

Nous préparons également l'avenir avec l'étude du « **réaménagement du centre ville** » qui se fera par la suite au fur et à mesure de la rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement. Un groupe de réflexion sera associé à ce projet.

Cinéma

L'a prochaine édition du festival de cinéma documentaire se déroulera du 22 au 26 avril 2009.

Pensez-y.

Intervention des pompiers

L'es Sapeurs Pompiers de Villedieu les Poêles sont intervenus 623 fois au cours de l'année 2008.



Ils ont effectué 295 sorties sur Villedieu, 273 sur le proche secteur qui comprend 14 communes et 55 hors secteur.

Les secours à la personne constituent la principale cause des appels.

Merci à toutes et à tous !

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Des subventions pour vos travaux d'amélioration de l'habitat sont attribuées par l'**ANAH (Agence Nationale de l'Habitat)** à laquelle s'associent, sous certaines conditions, le Conseil régional, le Conseil général et la Communauté de communes de Villedieu les Poêles.

Ces aides financières peuvent être attribuées, sous certaines conditions, aux propriétaires ayant un projet de travaux dans leur résidence principale ou souhaitant créer ou rénover un logement destiné à la location. Pour en bénéficier, les travaux ne doivent pas être commencés, avant d'avoir déposé le dossier.

**Renseignement sans rendez-vous
à la communauté de communes de Villedieu,
le 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois, de 9 h 30 à 12 h.**

Une documentation détaillée est aussi disponible en mairie.

TRI sélectif Protégeons notre environnement

Selon le rapport annuel 2007 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, il a été collecté 1197 tonnes d'ordures ménagères sur notre commune, soit une diminution de 43 tonnes par rapport à l'année précédente.

Le taux de valorisation des produits recyclés est stable et s'élève à 25 %.

En résumé, il est constaté une baisse de la collecte des sacs jaunes.

Les indications sur les emballages font hésiter les habitants sur la contenance de ces sacs.



**Avec 670 canettes en aluminium,
on fabrique un VTT.**

**Il faut 190 000 boîtes de petits pois
en acier pour fabriquer une voiture.**



L'aluminium sert à fabriquer des pièces de voiture, des tondeuses ou des perceuses, des lampadaires de jardin, des montants d'étagères, des radiateurs, et des emballages. L'aluminium recyclé est particulièrement économique : il nécessite pratiquement deux fois moins d'énergie pour sa fabrication.

**Une tonne d'aluminium recyclé permet ainsi d'économiser l'équivalent
d'une année de consommation électrique de trois personnes.**

30^{ème} anniversaire des Triolettes

Du 21 au 24 mai 2009, Les Triolettes organisent à cette occasion un **FESTIVAL des PROVINCES de FRANCE**.

80 à 100 danseurs représenteront le Bourbonnais, l'Alsace, les Landes et la Normandie.

Les Triolettes sont à la recherche de familles d'accueil.

Contactez C. Gosselin - 7 Les Hauts Monts - 50370 La Chaise Baudouin



Conseil des jeunes

Les élections seront organisées dans chaque école ou collège la semaine du 19 au 23 janvier 2009.

**Le conseil sera installé
le 30 janvier à la mairie.**

État civil 2008

Naissance : 43

Décès : 96

Mariage : 13

Informations diverses

Rappel en matière d'urbanisme

Toute construction ou modification de l'aspect extérieur des bâtiments existants doit faire l'objet d'une **AUTORISATION** :

- soit un permis de construire pour toute construction supérieure à 20 m²,

- soit une déclaration préalable pour les constructions inférieures à 20 m² (dépendances, abris de jardin, cabane, etc.), pour les clôtures, les portails, les réfections de toiture, la création ou modification d'ouvertures, de murs, etc.

Tous ces travaux de construction ou de modifications doivent être en conformité avec le règlement du Plan Local d'Urbanisme de notre commune et soumis à l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France pour les propriétés situées dans le périmètre du monument classé.

Dans tous les cas, il est impératif de vous renseigner auprès de la mairie avant tout investissement en matière de construction ou d'aménagement.

Saison hivernale / Salage des voiries

Un agent d'astreinte de la Direction des Routes Départementales (DRD) prévient (entre 5h et 6h le matin) un responsable technique de notre ville de la nécessité d'intervenir sur **les voies communales**.

En fonction des besoins, une ou deux équipes interviennent sur des circuits prédéterminés.

De plus, un salage manuel est prévu notamment aux abords des écoles, de certains trottoirs et cités. Des sacs de sel sont également mis à disposition principalement dans les quartiers isolés.

J'aime mon chien, j'aime ma ville, je ramasse les déjections de mon compagnon. Halte aux crottes de chien !

Il n'y a pas que sur les trottoirs que c'est gênant. Même dans les zones sans trottoir, on peut voir des propriétaires promener, en laisse le plus souvent, leur compagnon à quatre pattes. Tout ça pour que les cacas... ne soient pas dans leur jardin.

Et bien sûr, il y a les chiens que les propriétaires « lâchent » hors de chez eux.



Et, du coup, **rien d'étonnant à ce que, sortant tranquille de votre propriété clôturée, voilà que... vous marchez dans la crotte.**

Celle de votre chien ? Non, puisque la crotte de celui-ci vous assumez, donc vous la ramassez, chez vous.

C'est bien la crotte d'un « chien riverain », qui, lui, n'aura pas déféqué devant la maison de son maître, ni même dans son terrain, mais plutôt devant chez vous !

La Ville lance une campagne pour réduire les nuisances provoquées par les déjections canines.

**Propriétaires, faites l'effort de les ramasser.
Il en va de l'hygiène publique.
La propreté de notre ville est l'affaire de tous.**

Recensement de la population

Il est en cours et se déroule jusqu'au 14 février. Si ce n'est pas fait, vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il est muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel.

Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Votre participation est essentielle : le recensement fournit la population de la France et de ses communes ainsi que des statistiques sur les logements, les habitants et leurs caractéristiques.

Outre la satisfaction d'une curiosité partagée le recensement est un outil essentiel au fonctionnement de la démocratie. De ces résultats dépend une foule de décisions administratives ou financières : dotations de l'État aux communes, barèmes de certaines taxes, nombre de conseillers municipaux, etc.

L'enquête de recensement 2004 constate une population sourdine de 3 920 habitants, à laquelle il convient d'ajouter « la population comptée à part » qui comprend les personnes dont la résidence est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune.

Ainsi, **la population totale de Villedieu les Poêles est officiellement de 4 084 habitants.**

Activités associatives/Agenda des manifestations Salle des Fêtes de Villedieu les Poêles

Janvier

- Mercredi 21 . . .spectacle « Villes en scène » - « Tour de chant tout terrain »
Dimanche 25 . .soirée Amitié France Pérou
Vendredi 30 . .concert gratuit École de musique

Février

- Dimanche 1er .repas dansant Société Hippique Rurale
Mardi 03 . . . thé dansant Villedieu Variétés
Dimanche 08 . thé dansant Comité des Fêtes
Dimanche 15 . thé dansant
Dimanche 22 .loto CSV Handball
Samedi 28 . .repas dansant CSV Cyclisme

Mars

- Dimanche 1er . thé dansant Villedieu Variétés
Samedi 07 . .repas CSV Handball
Jeudi 12 . . .spectacle « Villes en scène » « Korrontzi »
Samedi 14 . .repas dansant quartier de la gare
Dimanche 15 .loto Villedieu Variétés
Jeudi 26 . . .concert piano « C. Cormier. Langlois »
Dimanche 29 .repas dansant École d'accordéon

Avril

- Dimanche 05 . thé dansant Comité des Fêtes
Dimanche 19 . thé dansant Villedieu Variétés
Samedi 25 . .repas dansant chasse

Mai

- Du 01 au 03 . .35ème anniversaire jumelage Horn Bad Meinberg
Vendredi 08 . . thé dansant Villedieu Variétés
Samedi 09 . .repas dansant CSV football
Dimanche 10 . thé dansant Villedieu Variétés
Jeudi 14 . . .spectacle « Villes en scène » «Palatine »
Samedi 16 . .repas dansant Football Vétérans Sourdis
Samedi 23 . .spectacle 30ème anniversaire Les Triolettes

Autres activités et manifestations

- 01 maiFête de la paresse
14 juinArtistes et Artisans dans la rue
21 juinbrocante musicale

De janvier à juin à la Médiathèque

Animation déclinée en 4 thèmes autour de :
« Il était une fois ... en basse Normandie »
Une fois par mois, un moment magique pour les petits :
"L'Heure du conte"